

SAS au capital de 1 000 €  
RCS FREJUS B 907 729 065  
322 avenue du Lac  
Les Hauts du Golf Bât E  
83700 SAINT RAPHAEL

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf décembre, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes :

- Dissolution anticipée de la société
- Nomination du liquidateur
- Pouvoirs à donner en vue des formalités

### PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, décide la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux statuts.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

La dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation » et le siège social de la liquidation est fixé au siège social de la société.

### DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique nomme en qualité de liquidateur et pour une durée illimitée Madame Virginie WAUTHIER, demeurant 322 avenue du Lac - Les Hauts du Golf Bât E - 83700 SAINT RAPHAEL.

Le liquidateur ainsi nommé disposera des pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation.

Madame Virginie WAUTHIER, ici présente, déclare accepter son mandat et ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

V.W

### TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente.

WAUTHIER Virginie,  
Présidente

